

REGLEMENT – YOUNGTIMERS GTI CUP 2023

VISA C39 - 2023 en date du 31/01/2023

AVENANT N°1 - REGLEMENT TECHNIQUE 2023

Modifications au 28 avril 2023

7 - Roues et pneumatiques

Suite aux problèmes de stocks rencontrés par Yokohama sur la fourniture des pneus de type ADVAN - A052, les pneus seront libres en marque.

Il est précisé que seuls les pneus Avon type ZZS, ZZR et CR28 **et** tous les pneus homologués route sont autorisés. Avon ZZR peuvent être retaillés, à condition que cela soit fait par le partenaire officiel SODIPNEU et non pas par le concurrent.

Pneus slicks interdits

Sauf en cas de séance officielle déclarée humide, le nombre de set de pneus slicks est limité à 1 set neuf par épreuve quel que soit le nombre de courses, de séances qualificatives ainsi que leur durée auquel le pilote participe.

Il n'est pas possible d'utiliser plusieurs sets de pneus slicks neufs au cours d'un même meeting,

Par set on entend = 1 train AV + 1 train AR = 4 pneus

Par meeting on entend essais qualificatifs officiels et/ou courses. Les essais privés ne sont pas concernés.

Tout le reste mentionné dans l'article 7 s'applique en l'état.

